

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril 2025, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 29 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Carole CARNEMOLLA COUSIN,

Excusés : Ernest DURAND.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Commune – Organisation d'un repas de fin d'année pour les élus, les agents communaux et leurs familles

Dans le cadre des actions visant à favoriser la cohésion entre les élus et les agents de la commune, il est proposé d'organiser un repas de fin d'année réunissant les membres du conseil municipal et les agents communaux ; les conjoints et leurs enfants peuvent assister à cette réunion.

Ce moment convivial a pour objectif de renforcer les liens entre les différents acteurs de la collectivité, dans un esprit de reconnaissance, de proximité et de partage.

Le tarif du repas est fixé à 17 euros par personne.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- D'autoriser la commune à organiser un repas de fin d'année destiné aux membres du conseil municipal, aux agents communaux, à leurs conjoints et à leurs enfants.
- De prendre en charge le coût du repas (17 € par personne)
- D'inscrire la dépense afférente à cette action au budget communal.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de Séance : Michel Bélaval

